



Déclaration liminaire SNUipp-FSU Charente
CAPD du jeudi 31 janvier 2019

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

L'augmentation du pouvoir d'achat, une meilleure répartition des richesses comme l'accès facilité à des services publics renforcés sont au cœur des préoccupations de la population en général, et des enseignants et enseignantes de notre département en particulier.

La confirmation, par le Président de la République, des orientations en matière économique et sociale, comme le maintien annoncé de la mise en œuvre des réformes sur l'assurance chômage, les retraites et la Fonction publique doit conduire le mouvement syndical à construire une mobilisation de l'ensemble des salariés et retraités dans l'unité la plus large.

Par ailleurs, le « grand débat », imaginé par le Président pour sortir de la crise, est un leurre dont les conclusions sont en partie rédigées, le gouvernement ayant annoncé qu'il ne reviendrait pas sur les fondamentaux de sa politique. Pourtant les préoccupations de la population sont connues, il faut répondre à l'urgence sociale et climatique.

Localement, nous vous informons que plusieurs écoles charentaises nous ont fait part de leur refus de faire passer les évaluations selon les modalités prescrites ou d'en faire remonter les résultats. Nous vous avons exposé lors de la dernière CAPD le fait que nous ne soyons pas contre l'évaluation des élèves en général, mais contre les dérives, le fond et la forme de celles imposées cette année.

Concernant l'ordre du jour de la présente commission, nous nous réjouissons que la quasi-totalité des collègues candidats aient obtenu un avis Favorable à l'entretien concernant la direction d'école. Pour les collègues faisant fonction cette année, c'est entre autre une reconnaissance du travail mené. Pour toutes et tous, c'est une suite de carrière possible.

A propos des demandes de permutations, nous réitérons notre volonté que le plus de collègues possible puissent être satisfaits. En effet, personne ne peut ignorer, tant sur le plan personnel que professionnel, les deux étant intimement liés et inter-dépendants l'un de l'autre, l'impact négatif que génère le non choix de son lieu d'exercice.

Nous vous remercions de votre attention.